

Championnat des Trèfles

Règlement

L'herbe c'est la vie...

Montrez votre soutien aux places de concours sur herbe. Bienvenue à vos foulées sur les trèfles !

Les manches qualificatives se courent sur les places de :

Signy:	17 - 19 juin 2022
Payerne :	30 - 3 juillet 2022
Mont de Coeuve :	15 - 17 juillet 2022
Palézieux :	12 - 14 août 2022

Les épreuves qualificatives sont les épreuves catégorie R120/125 ou R/N120/125.
Barème A ou barème C. Une ou deux phases.

Finale sur R/N 125 à Palézieux
le 13 août 2022.

Les paires de cavaliers souhaitant participer au championnat des Trèfles l'indiqueront au moment de l'inscription. Les équipes participant au moins à six épreuves sur les huit annoncées seront prises en compte pour le classement final du championnat des Trèfles.

- ◆ La paire doit être la même lors de chaque concours.
- ◆ Prix en espèces aux trois premières paires du championnat.
- ◆ **Prix d'une valeur de 1'000.- CHF à la paire gagnante, 500.- à la deuxième paire et 300.- à la troisième paire.**

Cash :-)

Les points sont attribués par paire à chaque épreuve (classé officiel ou non) :

1er	12
2ème	10
3ème	8

La liste des résultats sera régulièrement mise à jour et consultable sur le site des Cavaliers d'Oron & DGM : www.dgm-oron.com Pour départager les vainqueurs du championnat en cas de nombre égal de points, il sera pris en compte :

1° le nombre d'épreuves concourues

2° les meilleurs classement obtenu

La remise des prix du Championnat aura lieu à l'issue de la dernière manche à **Palézieux** le **12 août 2022** (date à vérifier au moment de l'inscription).

Seules les paires présentes pour courir une épreuve à cheval (ou la présence physique du cavalier) à Palézieux peuvent prétendre à toucher leur prix.

Pour toutes questions vous pouvez prendre contact avec
Chrystel Maillefer au 076 336 09 65.